

République Française

COMMUNE d'APCHON

Conseil municipal du 21 juin 2020

Procès-verbal

Membres présents : *POUGET Pierre, BEYLE Rémy, TOURNADRE Béatrice, CHADEFAUX Jean-Pierre, VAISSIERE Véronique, POUGET Marie-Eve, CASSES Jean-Jacques, POUGET Emeric.*

Membres représentés : /

Membres absents : *BOYER David, POUCHOT Anne, VIDAL Julien.*

Le quorum étant atteint, le conseil municipal a débuté à 09h30.

1) Nomination des délégués

Le délégué à AGEDI sera nommé lors d'un prochain conseil.

- Syndicat de cylindrage : Pierre POUGET et J-Pierre CHADEFAUX, titulaires.
- COFOR (Communes forestières) : Rémy BEYLE titulaire, Véronique VAISSIERE suppléante.
- Syndicat d'électrification : J-Jacques CASSES et J-Pierre CHADEFAUX, titulaires.
- PNR des Volcans d'Auvergne : Emeric POUGET et J-Jacques CASSES, titulaires.
- Correspondante aux Armées : Béatrice TOURNADRE.
- Référente auprès des écoles : M-Eve POUGET.

2) Commissions communales

Il est décidé que Pierre POUGET, en tant que Maire, sera membre de toutes les commissions communales. Chacune d'elles sera constituée d'un responsable.

Les trois membres absents ce jour auront la possibilité d'intégrer les commissions s'ils le souhaitent.

- **Commission Communication :**
Rémy BEYLE responsable, Véronique VAISSIERE, J-Jacques CASSES.

Ils auront pour mission :

- la rédaction des comptes rendus des conseils et des réunions,
- la rédaction et la diffusion des bulletins municipaux,
- les relations avec la presse et les médias,
- la gestion du site internet de la commune et de la page Facebook.

- **Commission Cadre de vie :**

Béatrice TOURNADRE responsable, M-Eve POUGET, J-Jacques CASSES.

Ils auront pour mission :

- d'établir et de faire vivre un lien étroit entre les habitants et la municipalité, notamment via des réunions de quartiers,
- d'assurer les relations avec les associations d'Apchon,
- de favoriser le fleurissement de la commune et les illuminations de fin d'année.

Autres actions envisagées : promouvoir le recyclage des déchets et la propreté du village, création d'un jardin partagé, mise en place d'opérations d'achats groupés, numérotation des maisons et des rues de la Vidal.

- **Commission Action sociale :**

Béatrice TOURNADRE responsable.

Cette commission aura pour rôle d'assurer un lien étroit avec les personnes âgées et les plus démunis.

Il est décidé que sa composition sera similaire à celle de l'ancien CCAS, à savoir : le Maire et 4 membres du conseil municipal (dont la responsable de cette commission), plus 4 personnes non élues.

Il est décidé que les membres non élus seront : Adélaïde PINCKERS, Denis DUMOND, Jacques VIZIT et Gérard DUVAL.

Les autres membres issus du conseil municipal seront désignés lors d'une prochaine réunion du conseil.

Il est aussi demandé à Béatrice TOURNADRE de prendre contact avec la Banque alimentaire et le CLIC du Pays Gentiane.

- **Commission Travaux et Employés communaux :**

J-Pierre CHADEFaux responsable, Emeric POUGET.

Ils auront pour rôle :

- de coordonner les différents travaux à mener en lien avec le cantonnier et les communes partenaires,
- d'assurer le suivi du matériel et des réparations,
- de contrôler les captages, le château d'eau, les conduites, et le réseau d'assainissement.

- **Commission Agriculture et Foncier :**

Rémy BEYLE responsable, David BOYER, Véronique VAISSIERE, Emeric POUGET.

Ils auront pour mission :

- de faire la relation entre la municipalité et les agriculteurs,

- de faire l'inventaire des différents biens de section et de leur gestion.
Rémy BEYLE aura la charge des sentiers de randonnée en lien avec la CC du Pays Gentiane.

- **Commission Economie :**

Pierre POUGET responsable, Béatrice TOURNADRE, Emeric POUGET.

Ils auront pour mission :

- d'être en lien avec les commerçants et artisans,
- de gérer le camping.

- **Commission Appels d'offre :**

Pierre POUGET responsable, Rémy BEYLE, J-Pierre CHADEFAUX, Béatrice TOURNADRE.

- **Commission Réunions de chantier :**

Pierre POUGET responsable, J-Pierre CHADEFAUX, Béatrice TOURNADRE, Emeric POUGET.

- **Eglise communale :**

J-Jacques CASSES responsable.

3) Coupe de mélèzes aux Bréchailles

Pierre POUGET fait part au conseil de la possibilité de vendre une coupe de mélèzes dans le bois du Lourat.

Romain Terrolles a proposé d'acquérir cette coupe pour 7 000 €. Il est décidé de la lui accorder.

Il est à noter que le coût estimé pour replanter est d'environ 2 500 €.

4) Loyers des commerces vs crise sanitaire

Suite à la baisse d'activité importante liée à la crise sanitaire, il est décidé d'accorder une remise de 3 mois de loyer à l'Auberge du Cheylet, et une remise d'1 mois à la boulangerie.

5) Eglise

Pierre POUGET fait part au conseil que certains vitraux de l'église sont en mauvais état. Un devis pour les réparer s'élève à environ 5 000 € TTC. Il va solliciter des subventions.

Des devis doivent aussi être établis pour réparer le toit.

6) Taux d'imposition

Le conseil reconduit à l'identique les taux d'imposition de la commune.

7) Divers

Un nouvel ordinateur et un nouvel écran vont être achetés pour un montant d'environ 650 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil a été levée à midi.

Rémy BEYLE.